

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE
LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

Session spéciale du conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau, formé des représentants habilités à participer aux délibérations et aux dépenses relatives au centre traitement et de valorisation des boues de fosses septiques tenue à la salle municipale de Messines, tenue au 70 rue Principale dans la municipalité de Messines, jeudi le 8 mai 2008, à compter de 21h05.

Partie II

Sont présents :

La conseillère et les conseillers/substituts	Municipalité
Monsieur le conseiller Jean Giasson	Aumond
Monsieur le conseiller Laurent Fortin	Blue Sea
Monsieur le conseiller Armand Hubert	Bois-Franc
Monsieur le conseiller Réjean Carle	Bouchette
Madame la conseillère Suzanne Lamarche	Cayamant
Monsieur le conseiller Jean-Paul Barbe	Déléage
Monsieur le conseiller Gary Armstrong	Denholm
Monsieur le conseiller Neil Gagnon	Egan-Sud
Monsieur le conseiller Réal Rochon	Gracefield
Monsieur le conseiller Gérard Coulombe	Grand-Remous
Monsieur le conseiller Adrien Noël	Kazabazua
Monsieur le conseiller Raymond Lafrenière	Lac-Sainte-Marie
Monsieur le conseiller Michael Francis	Low
Monsieur le conseiller Ronald Cross	Messines
Monsieur le conseiller Fernand Lirette	Montcerf-Lytton
Monsieur le conseiller Roch Carpentier	Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Pierre Rondeau, préfet, en présence de Monsieur André Beauchemin directeur général.

Sont aussi présents:

Madame Catherine Lussier ing.jr. M.Env. et madame Kimberley Mason du service de l'Hygiène du milieu ;
Monsieur Fabrice Beniey, agent de développement rural de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau ;

Luc Séguin, greffier, adjoint à la direction générale agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

Ouverture de l'assemblée

2008-R-AG141

Renonciation à l'avis de convocation de l'assemblée spéciale des membres du conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau habilités à participer aux délibérations et aux dépenses relatives au centre traitement et de valorisation des boues de fosses septiques

ATTENDU QUE les membres du conseil formé des représentants habilités à participer aux délibérations et aux dépenses relatives au centre traitement et de valorisation des boues de fosses septiques, ci-après appelé le conseil sont tous présents;

ATTENDU QUE les informations fournies par la direction générale et le contenu d'une opinion juridique émise par Me Pierre Dallaire en date du 6 mai 2008 concluent à la nécessité de doter, sans plus tarder, les réservoirs de stockage de boues du centre de traitement de sondes de détection de bas niveau;

ATTENDU QUE la direction générale estime que la dépense à encourir est de l'ordre de 6500\$, excédant ainsi la limite de 5000\$ impartie par le règlement 2004-136 au pouvoir de dépenser de la direction générale;

ATTENDU QUE le conseil estime qu'il doit faire diligence en l'occurrence.

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michael Francis et appuyé par monsieur le conseiller Réal Rochon et unanimement résolu que les représentants habilités à participer aux délibérations et aux dépenses relatives au centre traitement et de valorisation des boues de fosses septiques, consentent et renoncent au processus de l'avis de convocation prévu à l'article 156 du Code municipal (L.R.Q. ch. C-27.1)

538

ADOPTÉE

2008-R-AG142 Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil qui ont le droit de voter sont présents et qu'il y a lieu d'adopter l'ordre du jour ;

POUR CES MOTIFS,

Il est unanimement résolu de composer l'ordre du jour ainsi qu'il suit :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Autorisation à l'installation et à la mise en service, dans les meilleurs délais, de sondes de détection de bas niveau les réservoirs de stockage de boues du centre de traitement et de valorisation des boues de fosses septiques, le tout, pour un montant de l'ordre de 6500\$.
3. Parole au publique et période de question
4. Levée de la session

ADOPTÉE

2008-R-AG143 Autorisation à l'installation et à la mise en service, dans les meilleurs délais, de sondes de détection de bas niveau des réservoirs de stockage de boues du centre de traitement et de valorisation des boues de fosses septiques, le tout, pour un montant de l'ordre de 6500\$

ATTENDU QUE les informations fournies par la direction générale et le contenu d'une opinion juridique émise par Me Pierre Dallaire en date du 6 mai 2008 concluent à la nécessité de doter, sans plus tarder, les réservoirs de stockage de boues du centre de traitement de sondes de détection de bas niveau;

ATTENDU QUE la direction générale estime que la dépense à encourir est de l'ordre de 6500\$.

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michael Francis et appuyé par monsieur le conseiller Réal Rochon et unanimement résolu par les membres du conseil habiles à voter d'autoriser la direction générale à faire procéder à l'installation et à la mise en service, dans les meilleurs délais, de sondes de détection de bas niveau des réservoirs de stockage de boues du centre de traitement et de valorisation des boues de fosses septiques, le tout, pour un montant de l'ordre de 6500\$.

PÉRIODE DE QUESTIONS

2008-R-AG144 Levée de la session

À 21 h 10, Il est proposé par monsieur le conseiller Michael Francis et appuyé par monsieur le conseiller Laurent Fortin et unanimement résolu de lever la session.

ADOPTÉE

Pierre Rondeau
Préfet

Luc Séguin,
Greffier,
Adjoint à la direction générale